



Brèves de CSE du 30 mars 2023

Communication des élus CFE-CGC

Sommaire

- Informations commerciales générales.
- Info CSE extra 31 mars 2023.
- Calendrier d'activité.
- Congés annuels.
- Focus sur les journées non travaillées.
- Info consultation sur le bilan social 2022.



CONTACT

CFE-CGC Renault Sandouville
Tél : 01 76 82 18 53 – 01 76 82 16 00
Mail : cfec-cgc.sandouville@outlook.fr

Informations commerciales



Renault Trafic, leader en France au rang des utilitaires de son segment !

- **12380** véhicules fabriqués à fin février 2023.
- Production moyenne de 593 véhicules / jour.
- **6029** véhicules fabriqués sur le mois de mars en cours avec une moyenne de 574 véhicules / jour.
- Un carnet de commandes qui se maintient à un niveau de 16 semaines de production soit une couverture jusqu'au mois de juillet.

Malheureusement, l'expédition de nos véhicules est très ralentie par suite d'une pénurie de camions voir de chauffeurs, d'où le stockage à l'intérieur de l'usine.

Des réflexions se font quant à venir récupérer les véhicules par les concessions directement sur le site.

Dernière minute : CSE Extra du 31 mars 2023

La direction a convoqué les élus pour la tenue d'un CSE extra concernant l'activité usine suite à une panne sur le secteur de l'emboutissage dans la nuit de 30 au 31 mars 2023. Le directeur a annoncé l'annulation du samedi 1^{er} avril qui avait été confirmé au CSE du 30 mars.

Calendrier d'activité

- **Le samedi 08 avril 2023**

A été confirmé sur la base du volontariat.
(06h19 – 13h18)

- **Les samedis 06 et 13 mai 2023**

En prévisionnel, à confirmer au prochain CSE.
Séances de rattrapage obligatoires de
5h19 à 13h18 avec majoration des 25%

Congés annuels

- **Les semaines 31, 32 et 33 avaient été annoncées au CSE du mois de février.**
- **Le lundi 21 août de la semaine 34 est positionné en congé annuel.**
- **La reprise de l'activité de l'usine sera le mardi 22 août 2023. (Hors dérog)**

Récapitulatif des journées non travaillées à la suite du blocage de la zone industrielle

		Equipe A	Normale	Eq B	Eq C
	07-mars-23	JNT	JNT	JT	JT
	08-mars-23	JNT	JNT	JNT	JT
S10	09-mars-23	JNT	JNT	JNT	JNT
	10-mars-23	JT	JNT	JNT	JT
		Equipe A	Normale	Eq B	Eq C
S11	16-mars-23	JT	JNT	JNT	JT
	17-mars-23	JNT	JNT	JNT	JNT
		Equipe A	Normale	Eq B	Eq C
S12	21-mars-23	JNT	JNT	JNT	JNT
	22-mars-23	JT	JT	JT	JT
		Equipe A	Normale	Eq B	Eq C
S13	29/03/2023	JT	JNT	JT	JT
	Total des jours perdus :				
	• 6 jours pour l'équipe B				
	• 5 jours pour l'équipe A				
	• 8 jours pour la normale				
	• 3 jours pour l'équipe C				



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC

Commentaire CFE-CGC

Par suite des blocages de l'usine en S10 et S11 la CFE-CGC a rencontré la direction le lundi 20 mars pour évoquer la rémunération envisagée pour ces six premiers jours de perturbations. La direction nous a informés que la demande du recours à l'APLD avait été refusée et qu'elle n'avait pas encore défini les mesures à prendre.

La CFE-CGC a demandé et obtenu le maintien intégral de la paie du mois de mars pour l'ensemble des salariés.

Annnonce des premières mesures de la direction

LE SALAIRE A ETE MAINTENU POUR LE MOIS DE MARS 2023

- Les 08 et 09 mars seront positionnés en CTE pour tous.
- Les 09, 17 et 21 mars seront positionnés en CTE pour l'équipe de nuit.
- Le 07 mars est reporté au samedi 13 mai pour les Eq A (majoration à 25%).
- Le 10 mars est reporté au samedi 6 mai 2023 pour l'équipe B (majoration à 25%).
- Le 07 mars sera rattrapé pour la normale en réalisant 1 heure supplémentaire par jour au cours du mois d'avril (à la main des managers).

Il restera à traiter :

- 2 jours pour l'Eq A (17 et 21 mars 2023).
- 3 jours pour l'Eq B (16 ; 17 et 21 mars 2023).
- 5 jours pour la normale (10 ;16 ;17 ;21 et 29 mars 2023).

Commentaire CFE-CGC

Conformément à l'accord Renault France 2025 signé par la CFE-CGC, la majoration de 25% pour les séances reportées du samedi est maintenue. Les modalités de rattrapage pour l'équipe de la normale sont à la main de la hiérarchie ce qui laisse la souplesse de définir le moyen adapté entre le salarié et son manager.



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC

Information consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi 2022.

SYNTHESE CFE-CGC DU BILAN SOCIAL :

- **2022 aura été marqué par un contexte inflationniste et des ruptures d'approvisionnements à répétition, mais aussi par des résultats de chiffre d'affaires, de MOP et de Free cash-flow au-delà des prévisions du plan.**
- **La signature des accords CSA3 et APLD a permis le maintien de la rémunération des salariés concernés et l'accord pouvoir d'achat a permis de débloquer des mesures d'urgence en faveur de salariés.**
- **Concernant les NAO, le budget de 1.9% a été d'un très faible niveau. Même si l'ouverture de l'actionnariat aux salariés est positive, il est regrettable de l'avoir intégré au budget alloué.**
- **Concernant l'emploi, la part des ETAM dans les embauches s'établit à 19 personnes sur 557 soit 3.4% sur le groupe. Seulement 5 embauches pour Sandouville ont été réalisées dans cette catégorie professionnelle. LE FAIBLE TAUX d'embauches MOS ne compense pas le nombre de départs, entraînant une surcharge de travail pour ceux qui restent et une perte des compétences pour l'entreprise.**
- **La part des femmes dans le plan de recrutement reste faible à 33%.**
- **La durée moyenne passée en formation par salariés est de 25 heures contre 30 heures en 2021.**
- **Concernant la qualité de vie au travail et la sécurité, le regroupement des métiers laisse à désirer. Les équipements élémentaires tels que les sanitaires, les salles d'UET, les toitures, les verrières, les allées piétonnes, mériteraient d'être remis en conformité.**
- **Le manque d'investissement se répercute sur l'état général de notre usine qui ne donne plus une image attractive.**

Commentaire CFE-CGC

En tant que signataire de plusieurs accords ayant des impacts sur ces éléments, nous partageons le constat que même si de nombreux efforts ont été réalisés, le résultat n'est pas à la hauteur de nos attentes.

Que dire du signal alarmant des démissions en hausse, d'une charge importante pour les salariés restants et leurs conséquences sur la dégradation du climat social.

La CFE-CGC tient également à insister sur la grogne de plus en plus importante d'une partie de la population ETAM et plus particulièrement de la population Cadres suite à certaines mesures liées à leur rémunération dont l'intéressement et les NAO.

Par conséquent, la CFE-CGC s'est abstenue lors de cette consultation au CSE.



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC